



**ACUFC**

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS  
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

**APPEL DE PROPOSITIONS**

**Le 11 septembre 2023**

**Réalisation d'une évaluation du  
plan stratégique de l'ACUFC**

**Date de fermeture :  
Le mercredi 4 octobre 2023, à 17 h (HAE)**



## TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction .....	3
2. ACUFC - profil .....	3
3. Mandat .....	3
4. Produits livrables.....	4
5. Exigences linguistiques .....	4
6. Budget .....	5
7. Modalités de paiement .....	5
8. Expertise et compétences recherchées .....	5
9. Contenu de la proposition .....	5
10. Échéancier prévu.....	6
11. Date limite de soumission.....	6

## 1. Introduction

---

Le présent appel de propositions est une initiative du secrétariat national de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).

## 2. ACUFC - profil

---

Créée le 1<sup>er</sup> avril 2015 à la suite de la fusion de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, l'ACUFC regroupe les 22 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, qui servent les communautés francophones en contexte minoritaire.

Veuillez visiter le site Web de l'ACUFC pour de plus amples informations : [Accueil | ACUFC](#).

## 3. Mandat

---

Le conseil d'administration de l'ACUFC a approuvé le plan stratégique de l'organisme le 29 octobre 2020. Celui-ci sera renouvelé en 2025. Voir : [Publications | ACUFC](#).

Pour tout organisme, il est avisé de revoir périodiquement ses programmes et ses services pour déterminer l'incidence de ceux-ci et s'il est nécessaire de les modifier pour continuer à mieux remplir sa mission.

Cela est particulièrement vrai pour le secteur postsecondaire francophone en contexte minoritaire, compte tenu des circonstances externes qui l'ont touché au cours des dernières années, notamment :

- La pandémie de COVID-19;
- La publication d'un livre blanc sur les langues officielles par le gouvernement fédéral intitulé Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada;
- L'adoption du projet de loi C-13 modifiant la *Loi sur les langues officielles*;
- La tenue des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire;
- La publication du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration par le gouvernement fédéral.

Le temps est opportun de mener une évaluation des résultats atteints et de formuler des recommandations pour faire des modifications au plan actuel, au besoin, et pour élaborer le plan stratégique 2025-2030.

L'ACUFC recherche une expertise externe pour mener cette évaluation. Le secrétariat national de l'ACUFC mettra à la disposition du fournisseur retenu toute la documentation pertinente ainsi que les noms et coordonnées de toutes les personnes concernées que le fournisseur choisira pour la tenue d'entrevues.

Le fournisseur retenu devra accomplir les tâches suivantes :

1. S'approprier le plan stratégique de l'ACUFC et comprendre notamment les neuf indicateurs de rendement qui y sont intégrés;
2. Élaborer la stratégie et la méthodologie d'évaluation;
3. Concevoir et élaborer les instruments de collecte de données;
4. Faire la collecte des données;
5. Rédiger le rapport d'étape et le rapport final comprenant les recommandations.

Le travail débutera en octobre 2023 et se terminera au plus tard le 29 mars 2024.

#### 4. Produits livrables

---

Le fournisseur devra préparer les produits livrables suivants :

1. La stratégie d'évaluation (méthodologie et cadre d'évaluation);
2. Les instruments de collecte de données quantitatives et qualitatives;
3. Le rapport d'étape à la suite de la collecte et de l'analyse des données;
4. Le rapport d'évaluation final qui tiendra compte des commentaires des responsables de l'ACUFC et qui inclura les recommandations.

Le fournisseur devra remettre à l'ACUFC, sur demande, une copie papier et une copie électronique de tout texte, note, image, sondage, donnée brute et feuille de calcul utilisés pour l'exécution du mandat.

Toutes les copies électroniques des produits livrables devront être présentées en format Microsoft Word tandis que toutes les données et les feuilles de calcul devront être présentées en format Microsoft Excel. Le fournisseur devra énumérer toutes les sources d'information consultées.

#### 5. Exigences linguistiques

---

La langue de travail de l'ACUFC est le français. Les communications se feront en français durant toutes les étapes de l'évaluation. Tous les documents et les rapports afférents au projet devront également être produits en langue française. Pour assurer la qualité de la rédaction, tous les documents produits devront faire l'objet d'une correction d'épreuves professionnelle avant d'être remis à l'ACUFC. Celle-ci sera effectuée aux frais du fournisseur retenu.

L'ACUFC se réserve le droit de soumettre tout produit livrable n'ayant pas fait l'objet d'une révision rigoureuse à une correction d'épreuves professionnelle qui sera effectuée aux frais du fournisseur retenu.

## 6. Budget

---

Les soumissionnaires proposeront un budget d'un montant forfaitaire, en déclinant les honoraires des membres de l'équipe de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont l'ACUFC dispose pour la réalisation de ce projet est de 50 000 \$ (taxes en sus). Aucun déplacement n'est requis pour effectuer cette évaluation.

La concurrence pour cet appel de propositions se situe au niveau de la qualité attendue des produits livrables et non au niveau des coûts.

## 7. Modalités de paiement

---

Le fournisseur sera rémunéré pour ses services en fonction des jalons qui marqueront l'achèvement de certaines étapes du projet :

- La remise du plan de travail à l'ACUFC et son acceptation par ce dernier (30 %);
- L'acceptation de la méthodologie d'évaluation, du cadre d'évaluation et des instruments de collecte de données (20 %);
- La remise du rapport d'étape préparé à la suite de la collecte et de l'analyse des données (20 %);
- La remise du rapport d'évaluation final et son acceptation par l'ACUFC (30 %).

## 8. Expertise et compétences recherchées

---

Afin de mener à bien ce mandat, il est entendu que le ou la soumissionnaire devra posséder les qualifications suivantes :

- Une connaissance et une expérience approfondies de la méthodologie d'évaluation du Conseil du Trésor du Canada;
- Une bonne compréhension du mandat;
- Une bonne connaissance du secteur de la formation postsecondaire en français dans les communautés francophones en situation minoritaire;
- Une capacité démontrée à réaliser des évaluations de programmes;
- Une capacité démontrée à évaluer des organismes ou des programmes d'envergure nationale.

## 9. Contenu de la proposition

---

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description démontrant la compréhension du mandat;
- Un plan de travail concis présentant les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat;
- Un échéancier de réalisation;
- Une description concise de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs;
- Un curriculum vitae du consultant ou de la consultante qui mènera l'évaluation, des références professionnelles et une liste de travaux connexes en évaluation de programmes;

- Une section financière qui inclura les éléments suivants :
  - Les honoraires quotidiens liés aux services professionnels;
  - Le nombre de jours de services;
  - Les taxes applicables;
  - Le total des frais et des coûts liés à la réalisation du projet.

La proposition devra être signée par la personne autorisée à signer au nom de la firme ou par le ou la spécialiste qui réalisera le mandat.

**Autres considérations :**

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et elle ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires;
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif par l'ACUFC pour l'élaboration d'un contrat de service qui sera cosigné par les deux parties;
3. La proposition devra être rédigée en français;
4. Tout matériel produit dans le cadre de ce mandat appartient exclusivement à l'ACUFC.

**10. Échéancier prévu**

---

L'appel de propositions prendra fin le mercredi 4 octobre 2023, à 17 h (HAE).

Le contrat débutera le mercredi 11 octobre 2023 et se terminera le vendredi 29 mars 2024.

Critères d'évaluation

Critères	Valeur pondérée (%)
Niveau de compréhension du mandat (critère obligatoire)	<b>s. o.</b>
Niveau de connaissance du secteur de la formation postsecondaire dans les communautés francophones en situation minoritaire	<b>40</b>
Expérience antérieure dans la réalisation d'évaluations à l'échelle nationale, selon les modalités du Conseil du Trésor du Canada	<b>50</b>
Pertinence, validité et faisabilité de la méthodologie proposée	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

**11. Date limite de soumission**

---

Les propositions devront être reçues au plus tard le **mercredi 4 octobre 2023, avant 17 h (HAE)**, et devront être transmises par courriel à l'attention de :

Ronald Bisson  
 Directeur des opérations  
 Secrétariat national de l'ACUFC  
[rbisson@acufc.ca](mailto:rbisson@acufc.ca)